

IofC Global Fellowship Gathering 2026

Conditions générales

Le **IofC Global Fellowship Gathering 2026** est organisé par Initiatives et Changement International en partenariat avec la Fondation Caux Initiatives et Changement, qui en est également l'hôte.

Les présentes **conditions générales** s'appliquent à tou.te.s les participant.e.s, y compris les organisateur.rice.s d'ateliers et les bénévoles du **IofC Global Fellowship Gathering**, qui se tiendra du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026.

Pour toute question relative à la participation au forum et à l'hébergement, veuillez contacter : gathering@iofc.org

Inscription

Pour des raisons d'organisation, l'**inscription préalable à l'événement est obligatoire** pour toute personne souhaitant participer au **IofC Global Fellowship Gathering 2026**, y compris les enfants.

Les **inscriptions seront clôturées le 22 juin 2024, sous réserve de modifications par les organisateur.rice.s**. Veuillez noter que si les inscriptions atteignent la capacité maximale pour l'événement avant cette date, les organisateur.rice.s peuvent suspendre les inscriptions avant la date de clôture.

Tou.te.s les participant.e.s doivent s'inscrire via le formulaire d'inscription en ligne.

Si vous avez des questions concernant votre inscription, veuillez nous contacter par e-mail : gathering@iofc.org.

Procédure d'inscription

1. Le formulaire d'inscription vous permet de vous inscrire, ainsi que les personnes qui vous accompagnent.
2. Tou.te.s les participant.e.s doivent payer à l'avance la totalité des frais d'inscription pour finaliser le processus d'inscription et confirmer leur participation.

3. Le paiement peut être effectué en toute sécurité par carte de crédit. Le virement bancaire est également possible. Pour ceux et celles qui optent pour le virement bancaire, la réservation sera maintenue pendant 15 jours jusqu'à réception du paiement.

4. Une fois le paiement confirmé, vous recevrez votre confirmation officielle ainsi que toutes les informations nécessaires pour planifier votre séjour à Caux.

5. Des exceptions individuelles concernant les modes de paiement peuvent être envisagées au cas par cas, sur demande. Veuillez nous contacter à l'adresse gathering@iofc.org pour toute question à ce sujet.

Informations générales sur les frais du forfait

Comme indiqué sur notre formulaire d'inscription, l'inscription couvre la durée du **IoFC Global Fellowship Gathering 2026, du 20 au 24 juillet 2026**.

Le prix du forfait est fixe pour toute la durée de l'événement et n'est donc pas ajustable, quel que soit le nombre de repas consommés ou la durée réelle du séjour.

- Le premier repas servi est le dîner (18h30) du lundi 20 juillet.
- Le dernier repas servi et inclus est le déjeuner du jour du départ, le vendredi 24 juillet.

Montreux Riviera Card

La taxe de séjour donne droit aux participant.e.s à la Montreux Riviera Card, qui offre des réductions sur certaines activités et certains transports. Un lien personnel pour télécharger la Montreux Riviera Card sera envoyé par e-mail sous forme numérique 24 heures avant l'arrivée des participant.e.s. Elle offre un accès gratuit et illimité au train MOB de Montreux à Haut-de-Caux et d'autres réductions auprès de nos partenaires.

Pour plus de détails et un exemple de la Card:
<https://app.montreuxrivieracard.com/?coupon=MVDEQFCE>

Important : pour tout autre trajet au-delà de la région de Montreux, vous devrez acheter un titre de transport au guichet MOB de la gare de Montreux, où votre carte vous permettra de bénéficier d'une réduction de 20 %.

Informations sur l'arrivée et le départ

Les participant.e.s sont prié.e.s de faire leur check-in à partir de 14h00 le 20 juillet.

Le jour du départ, le forum se terminera après le déjeuner. Pour des raisons d'organisation et afin de préparer nos espaces pour d'autres événements, nous demandons à tous les participant.e.s de **quitter leur chambre avant 10h00 le jour du départ** et de quitter les lieux avant 14h00.

Frais du forfait – Avec hébergement au Caux Palace

Les prix indiqués, pour un hébergement en chambre individuelle ou partagée, comprennent :

- Hébergement en chambre partagée ou individuelle au Caux Palace
- Participation au lofC Global Fellowship Gathering
- Matériel fourni pendant l'événement
- Service d'interprétation et équipement technique
- Pauses café et thé ainsi que rafraîchissements
- Pension complète (petit-déjeuner, déjeuner et dîner)
- TVA et taxes de séjour
- Montreux Riviera Card

Des chambres standard individuelles ou partagées, avec différentes options de partage, sont disponibles aux prix indiqués dans le formulaire d'inscription.

Toutes les chambres standard sont équipées d'une salle de bain privée avec douche/baignoire et toilettes. La plupart d'entre elles disposent d'un balcon avec vue panoramique. Veuillez noter que nos chambres ne sont pas équipées de télévision, de minibar, de sèche-cheveux ou de bouilloire. Les participants doivent apporter leur propre adaptateur électrique pour les prises suisses (type J), un sèche-cheveux si nécessaire et leurs articles de toilette personnels.

Modes de paiement

Comme mentionné ci-dessus, nous demandons aux participant.e.s de régler l'intégralité de leur inscription avant l'événement. Les frais d'inscription peuvent être payés individuellement ou collectivement directement au moment de l'inscription, par carte de crédit ou virement bancaire.

Les réservations payées par carte de crédit sont confirmées directement et automatiquement dès réception du paiement. Vous recevrez une confirmation par e-mail avec toutes les informations pratiques.

Les réservations payées par virement bancaire seront confirmées dès réception du virement, qui doit être effectué dans les 15 jours suivant la réception de la confirmation d'inscription avec les instructions de paiement.

Politique d'annulation

Les annulations ayant un impact considérable sur l'organisation de ces événements, leur programme et leurs activités, il est impératif d'informer l'équipe de réservations de toute annulation dès que possible par e-mail : gathering@iofc.org

En cas d'annulation individuelle ou de groupe, la politique d'annulation suivante s'applique :

- **Les réservations annulées avant le 22 juin 2024 pourront faire l'objet d'un remboursement.**

Initiatives et Changement International remboursera le montant payé, moins les frais bancaires et les frais de virement engagés lors du processus de paiement. Veuillez noter qu'Initiatives et Changement International ne peut être tenu responsable des pertes de change subies lors de ce processus.

- **Les réservations annulées après le 22 juin 2024 ne seront pas remboursées.**

Des frais d'annulation de 100 % seront facturés pour les annulations tardives. Des remboursements peuvent être envisagés dans certaines circonstances, telles qu'un refus de visa. Les demandes de remboursement doivent être adressées à notre e-mail : gathering@iofc.org. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de no-show.

- **Remplacement**

Le transfert de votre inscription à une autre personne n'est pas possible. Toutefois, nous examinerons les demandes exceptionnelles.

Exigences en matière de visa

Les participant.e.s potentiel.le.s qui ont besoin d'un visa d'entrée pour la Suisse doivent **prévoir suffisamment de temps pour la procédure de demande de visa**. Ils doivent contacter l'ambassade ou le consulat suisse le plus proche avant de planifier leur voyage afin de se renseigner sur les conditions requises et le type de visa nécessaire.

Nous fournirons une invitation et une lettre de confirmation de séjour aux participant.e.s qui auront fourni les informations correctes sur notre formulaire et payé l'intégralité des frais d'inscription. Cette lettre est souvent requise pour les procédures de visa, mais ne garantit pas que votre demande sera acceptée. **La demande de visa relève de la seule responsabilité du participant.e.**

Étant donné qu'une demande de visa ne peut être soumise que trois mois avant le voyage et que son traitement peut prendre jusqu'à huit semaines, **nous vous recommandons vivement de faire votre**

demande le plus tôt possible (**trois mois avant votre arrivée**) et d'étudier attentivement les conditions d'obtention d'un visa auprès de l'ambassade ou du consulat concerné. Des documents manquants peuvent entraîner le refus du visa. Veuillez consulter le site <https://www.eda.admin.ch/eda/en/home.html> pour plus d'informations sur la procédure de demande de visa.

Initiatives et Changement International se réserve le droit de refuser les demandes des personnes qui ont besoin d'un visa et qui ne sont pas en mesure de fournir les références et les documents nécessaires demandés dans notre formulaire afin d'éviter toute utilisation abusive de l'invitation pour le visa et de la lettre de confirmation de séjour.

Assurance

Assurance des participant.e.s

Les participant.e.s sont responsables de souscrire leur propre assurance voyage, comprenant :

- Une assurance maladie, accident et rapatriement valable en Suisse
- Une assurance annulation (fortement recommandée)
- Une assurance responsabilité civile

Assurance de la Fondation

La Fondation Caux Initiatives et Changement ne peut être tenue responsable des incidents ou accidents survenant aux participant.e.s pendant le IofC Global Fellowship Gathering que dans la mesure où il existe une responsabilité légale et dans la mesure où celle-ci est couverte par l'assurance correspondante. La Fondation n'est pas responsable en cas de :

- Vol, perte ou détérioration d'effets personnels
- Accidents survenant en dehors des activités officielles du Forum
- Frais médicaux ou d'hospitalisation

Mineur.e.s

Les enfants et adolescent.e.s de moins de 18 ans sont les bienvenus s'il.elle.s sont accompagné.e.s d'adultes. Les parents/tuteur.rice.s sont entièrement responsables de la surveillance et de la gestion du comportement de leurs enfants pendant toute la durée du séjour.

Conditions :

- Les mineur.e.s doivent être accompagné.e.s en permanence par un adulte responsable.

- Une autorisation parentale écrite est requise si le.la mineur.e voyage sans ses parents ou tuteur.rice.s légaux.ales.
- Les tarifs réduits pour les enfants sont indiqués dans le formulaire d'inscription.

Protection des données et utilisation des coordonnées

En vous inscrivant et en acceptant les présentes conditions générales, vous autorisez Initiatives et Changement International et Caux Initiatives et Changement, enregistrées sous le nom de CAUX – Initiatives of Change, d'utiliser vos données personnelles telles qu'indiquées dans le formulaire d'inscription pour vous contacter au sujet du processus d'inscription, de l'événement et de votre séjour, ainsi qu'à des fins de communication liées à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter : l'envoi d'informations sur l'événement (logistique, programme et intervenant.e.s), de matériel promotionnel lié à l'événement ou à des événements similaires futurs, et la demande de commentaires et la réalisation d'enquêtes liées à l'événement.

Les données seront également utilisées pour informer l'équipe organisatrice de la conférence ou du programme sur les participant.e.s. Elles peuvent également être utilisées à des fins d'analyses statistiques, mais dans ce cas, elles seront anonymisées. **Toutes les données seront traitées de manière confidentielle** et ne seront ni vendues ni transférées à des tiers extérieurs aux organismes organisateurs, à savoir le réseau Initiatives et Changement (IofC) et ses partenaires, qui comprend tous les membres d'Initiatives et Changement International cités ici : <http://www.iofc.org/about>.

Sauf indication contraire de votre part via le formulaire d'inscription, la Fondation Caux Initiatives et Changement et l'organisation locale IofC de votre pays de résidence peuvent utiliser vos coordonnées après le **IofC Global Fellowship Gathering 2026**, par exemple pour vous envoyer notre newsletter et le rapport de la conférence, et pour vous informer des événements à venir. Vous pourrez choisir de ne plus recevoir ces communications par e-mail.

Conformité : notre traitement des données est conforme à la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) et à la réglementation européenne RGPD.

Toutes les demandes d'accès/de modification des données personnelles doivent être adressées à info@caux.ch

Modification de la conférence, du programme ou de l'événement

Caux Initiatives et Changement et les organisateur.rice.s de la conférence, du programme ou de l'événement se réservent le droit de modifier le programme, qui est publié à titre indicatif uniquement, à leur discrétion. Aucun remboursement ne peut être demandé en raison d'un changement de programme, de thème, d'intervenant.e, etc.

Règlement intérieur

- Heures de silence : 22h00 - 7h00 CEST
- La consommation d'alcool n'est pas autorisée dans les espaces communs non désignés.
- Il est interdit de fumer dans tout le bâtiment, y compris sur les balcons.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis.
- Les invité.e.s extérieur.e.s ne sont pas autorisé.e.s sans inscription.
- Tout dommage causé au matériel ou aux installations sera facturé à la partie responsable.

Enregistrements vidéo/audio, photos, presse et réseaux sociaux pendant la conférence, les programmes ou les événements du lofC Global Fellowship Gathering

En vous inscrivant au **lofC Global Fellowship Gathering 2026**, vous consentez à l'utilisation et à la diffusion par la Fondation Caux Initiatives et Changement, Initiatives et Changement International et ses partenaires de votre image, ressemblance ou voix à des fins d'information, de publicité, de promotion et/ou de reportage dans les médias imprimés ou électroniques. Vous dégagez Caux Initiatives et Changement et ses coorganisateur.rice.s, employé.e.s et toutes les personnes impliquées de toute responsabilité liée à la prise, l'enregistrement, la numérisation ou la publication et l'utilisation d'interviews, de photographies, d'enregistrements vidéo et/ou sonores. Vous renoncez à tous les droits que vous pourriez avoir à toute réclamation de paiement ou de redevances en rapport avec toute utilisation, exposition, diffusion en continu ou autre publication de ces documents.

Si vous ne souhaitez pas que des images de vous-même ou des enregistrements de votre voix soient publiés/utilisés, vous pouvez vous désinscrire en contactant la réception pendant votre séjour au Caux Palace ou en envoyant un e-mail à l'équipe de communication à l'adresse suivante : comms@caux.ch

Des lanières spéciales de couleur rouge seront remises aux personnes qui ne souhaitent pas que des images d'elles-mêmes soient publiées.

Photos personnelles

Les participant.e.s peuvent prendre et partager leurs propres photos à des fins privées, à condition de respecter certaines règles de base en matière de respect des personnes photographiées.

Le IofC Global Fellowship Gathering 2026 offre un espace sûr qui doit être respecté. Les participant.e.s ne doivent pas prendre de photos de manière dissimulée. Si la personne photographiée ne souhaite pas être photographiée, sa volonté doit être respectée. La photographie/l'enregistrement doit être traité comme toute autre interaction interpersonnelle potentiellement harcelante. Lorsqu'une personne impliquée dans l'interaction dit « arrêtez » ou « laissez-moi tranquille » ou des mots de ce genre, l'interaction doit cesser. Dans ce cas, les participant.e.s ne doivent pas tenter de photographier à nouveau cette personne.

Enfin, la personne photographiée peut inspecter la photo/l'enregistrement à tout moment et, si elle le demande, la photo ou la vidéo doit être immédiatement supprimée.

Publication officielle

Les photos officielles sont prises par l'équipe de communication du **IofC Global Fellowship Gathering 2026** et seront mises à disposition sur le compte Flickr de la Fondation, utilisées sur les réseaux sociaux, sur le site web de Caux Initiatives et Changement (www.caux.ch) ou sur les sites web d'Initiatives et Changement International (www.iofc.org). L'équipe de communication ne partagera pas toutes ses photos avec les participant.e.s individuel.le.s.

Le **IofC Global Fellowship Gathering 2026** accueille les journalistes, blogueur.euse.s, organisations, institutions et particuliers souhaitant couvrir et publier du contenu lié aux événements du Caux Forum. Selon votre rôle/représentation, différentes exigences et conditions générales s'appliqueront.

Accréditation presse

Les journalistes et les médias souhaitant couvrir le Caux Forum doivent demander un badge presse, qui leur donnera accès à toutes les activités publiques. Veuillez vous référer à [ce document](#) pour connaître les conditions spécifiques. Aucun badge presse ne sera accordé aux blogueur.euse.s indépendant.e.s, aux représentant.e.s d'ONG et aux institutions partenaires. Pour toute activité liée à la communication, y compris les enregistrements photo/film, vidéo ou audio à usage public, un [formulaire d'autorisation médiatique](#) doit être rempli pour approbation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe chargée de la communication : comms@caux.ch.

Propriété intellectuelle

Contenu présenté

Les présentations, documents et supports distribués pendant le Forum restent la propriété intellectuelle de leurs auteurs respectifs. Toute reproduction, distribution ou utilisation commerciale est interdite sans autorisation écrite préalable.

Enregistrements et supports de formation

Les participant.e.s s'engagent à ne pas reproduire, enregistrer ou distribuer le contenu des sessions sans l'autorisation expresse des organisateur.rice.s et des intervenant.e.s.

Modification du programme

Les organisateur.rice.s se réservent le droit de modifier le programme (thèmes, intervenant.e.s, horaires, format) pour des raisons organisationnelles ou en cas de force majeure, sans que cela ne donne droit à un remboursement. Toute modification substantielle sera communiquée aux participant.e.s inscrit.e.s dans les plus brefs délais.

Force majeure

En cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, conflit armé, décision gouvernementale, etc.) rendant impossible la tenue de l'événement :

- Les organisateur.rice.s s'efforceront de proposer une date de report.
- Si aucun report n'est possible, un remboursement partiel ou total pourra être envisagé au cas par cas.
- Les frais déjà engagés (réservations externes, transport, hébergement en dehors du Caux Palace) restent à la charge des participant.e.s.

Les organisateur.rice.s ne peuvent être tenu.e.s responsables des frais accessoires engagés par les participant.e.s (billets d'avion, hébergement avant/après, etc.).

Engagement environnemental et valeurs

Durabilité

La Fondation de Caux s'engage à proposer un événement respectueux de l'environnement, notamment :

- La réduction de déchets (tri sélectif disponible sur place)
- La limitation de l'impression papier (supports numériques)
- L'encouragement à utiliser les transports publics (via la Montreux Riviera Card)

Nous encourageons les participant.e.s à utiliser les transports publics et à adopter des comportements écoresponsables pendant leur séjour.

Droit d'exclusion et code de conduite

Charte Aretha

Notre Fondation est signataire de la charte Aretha, qui garantit un espace accueillant et sûr pour toutes et tous. Nous nous engageons à offrir un environnement exempt de discrimination, de harcèlement et de comportements inappropriés.

Notre équipe veille à ce que chaque personne – participant.e, client.e ou collaborateur.rice - puisse évoluer dans un climat de respect et de confiance.

Caux Initiatives et Changement applique une politique de tolérance zéro envers tout comportement inapproprié ou irrespectueux.

Comportements interdits

Les comportements suivants sont strictement interdits et peuvent entraîner une exclusion immédiate :

- Harcèlement sous toutes ses formes (sexuel, moral, discriminatoire)
- Remarques ou comportements racistes, sexistes, homophobes ou discriminatoires
- Violence verbale ou physique
- Consommation excessive d'alcool ou usage de substances illicites
- Non-respect des règles de sécurité et du règlement intérieur
- Perturbation intentionnelle de l'événement

Procédure d'exclusion

Toute violation des conditions générales ou du code de conduite peut entraîner l'exclusion immédiate et définitive de l'événement, décidée par la direction générale, sans préavis ni remboursement. En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera effectué et les frais de départ anticipé restent à la charge du participant.e exclu.e.

Clause relative au droit et à la juridiction



Tou.te.s les participant.e.s et le personnel sont soumis au droit et à la juridiction suisses pendant leur séjour à Caux. Le non-respect de la loi dans l'enceinte du site entraînera l'intervention des forces de l'ordre compétentes.

Les opinions exprimées par les participant.e.s au Caux Forum, à la conférence, au programme ou à l'événement ne reflètent pas nécessairement celles de Caux Initiatives et Changement. Tou.te.s les participant.e.s sont seul.e.s responsables du contenu de leurs présentations, interventions et déclarations.

Tribunal compétent : en cas de litige, les tribunaux du canton de Vaud (Suisse) sont seuls compétents.

Acceptation des conditions

En s'inscrivant au IofC Global Fellowship Gathering 2026, les participant.e.s acceptent expressément et sans condition les présentes conditions générales. Il.elle.s confirment avoir lu toutes les dispositions et les accepter dans leur intégralité.



Caux Initiatives of Change is also registered as the CAUX-Initiatives of Change Foundation

CAUX INITIATIVES OF CHANGE

Rue du Panorama 2, 1824 Caux, Switzerland

Tel: +41 (0)21 962 91 11

info@caux.ch | www.caux.ch